



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

## Conseil de Communauté de communes de Petite Camargue

SEANCE PUBLIQUE

MARDI 12 DECEMBRE 2023 à 18H30

1. Désignation du Secrétaire de Séance 2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil de Communauté du 08/11/2023 3. <b>Décisions prises par délégation en vertu de l'article L5211-10 du CGCT (voir liste)</b> 4. Marchés Publics passés en procédure adaptée	
<u>ORDRE DU JOUR</u>	
ADMINISTRATION GENERALE	
1. <b>Protocole d'accord transactionnel relatif aux droits de propriété intellectuelle</b> attachés aux prestations réalisées par A+ Architecture dans le cadre du Marché global de performance N°MP2021_T290300 relatif à la construction de la cuisine centrale intercommunale, et nécessaires à la relance du projet de <b>construction d'une cuisine centrale intercommunale en Petite Camargue</b> 2. <b>Convention pour la mise à disposition d'un chien de défense dit « chien policier »</b>	André BRUNDU
RESSOURCES HUMAINES	
3. Modification du Tableau des Effectifs 4. <b>Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)</b>	André BRUNDU
FINANCES	
5. Exercice 2024 du Budget Principal : Ouverture anticipée de crédits d'investissement 6. <b>Acquisition de broyeurs : validation de l'opération, de son plan de financement et de la demande de subvention lui étant associée</b>	Joël TENA
GEMAPI	
7. <b>Avenant n°2 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la CC de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour l'entretien et l'exploitation des ouvrages des communes d'Aubord, Le Cailar et Vauvert</b> 8. <b>Avenant n°2 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des</b>	Eric BERRUS

<p>Collectivités Territoriales – Convention liant la CC de Petite Camargue et l’EPTB Vistre Vistrenque pour la constitution des dossiers de demande de classement <b>en système d’endiguement / aménagements hydrauliques des ouvrages</b> participant à la protection contre les inondations</p> <p>9. Adhésion à France digues - association nationale des gestionnaires de digues</p> <p>10. Dispositifs ALABRI - <b>Réduction de la vulnérabilité de l’habitat et des activités économiques</b> face au risque d’inondations - Approbation du règlement des aides financières communautaires</p> <p>11. Convention de gestion courante de la vanne martellière « XXXX » sur la <b>commune d’Aimargues</b></p> <p>12. Convention de gestion des ouvrages hydrauliques sur la commune <b>d’Aimargues et organisation en cas de crise</b></p> <p>13. Digue du Vistre à Vauvert - Désaffectation de l’ouvrage</p>	Eric BERRUS
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
<p>14. <b>Communes d’Aimargues et Vauvert</b> - Ouvertures dominicales des commerces – Avis conforme de la Communauté de communes de Petite Camargue</p> <p>15. <b>Arrêt de l’inventaire des zones d’activités économiques (ZAE) pour se conformer à la loi Climat et Résilience</b></p>	Bruno PASCAL
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	
<p>16. <b>Port de Gallician : Tarifs d’alimentation en eau et électricité à compter du 1er janvier 2024</b></p> <p>17. Port de Gallician : Tarifs portuaires à compter du 1er janvier 2024</p> <p>18. Réseau de randonnée : Convention pour la veille, le balisage et <b>l’assistance à maîtrise du réseau avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gard à compter du 1er janvier 2024</b></p>	André BRUNDU
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE et DEVELOPPEMENT DURABLE	
<p>19. <b>Adhésion à l’association Réseau Compost Citoyen et désignation de représentants</b></p> <p>20. Délibération des EPCI pour prendre acte de la présentation du rapport annuel du SITOM Sud Gard</p> <p>21. Délibération des EPCI en charge de la collecte des déchets pour « mandater le SITOM Sud Gard à signer la convention avec les éco-organismes agréés de la filière REP PMCB</p> <p>22. Approbation de la modification du règlement de collecte des déchets ménagers résiduels et assimilés</p>	Katy GUYOT
CULTURE	
<p>23. Affiliation de la Communauté de Communes à l’organisme du GUSO pour <b>l’année 2024 et agenda Culturel de l’Ecole de musique Intercommunale</b> pour la période de Janvier à Juillet 2024</p> <p>24. Ecole intercommunale de Musique de Petite Camargue – Demande de <b>subvention d’aide au projet au Conseil Départemental du Gard</b></p>	Mylène CAYZAC
QUESTIONS DIVERSES	